

Les plumes de la Convivence

Face aux avatars né du faux débat sur les accommodements raisonnables qui n'a pas fini d'agiter le Québec, Atlas.Mtl songeait depuis plusieurs mois à donner la parole à la tolérance.

Tolérance, un bien vilain mot que semble-t-il on n'utilise que par défaut et à contre cœur comme en témoigne cette anecdote que l'on prête à Georges Clémenceau, homme politique français surnommé «Le Tigre».

Connu pour ses positions tranchées, il se faisait parfois apostropher à l'Assemblée Nationale par des députés qui exigeaient de lui «un peu de tolérance». Excédé par ces incessantes exhortations, il fini un jour par répondre : «La tolérance ; il y a des maisons pour ça !» ce qui, on l'imagine, provoqua un beau scandale.

Aussi lorsqu'on nous suggéra d'adopter, pour défendre le Vivre ensemble, le concept de Convivence, adapté de la Convivencia par laquelle on définissait le modèle d'harmonie interculturelle et interconfessionnelle de l'Andalousie du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle, la décision a été prise d'éditer un numéro dont l'essentiel du contenu traiterait de l'objectif de convivance avec lequel le Québec doit renouer.

Mais comment donner la parole à la convivance ? Nous avons choisi de le faire en laissant libre cours à un certain nombre de contributeurs, tels Kamal El Batal ou

Avraham El Arar, à un poète Yvon Guérin, à reproduire dans ce numéro des textes littéraires sur le vivre ensemble ou à choisir dans l'actualité, des «news» illustrant le souci de certains de nos contemporains de briser le mur des incompréhensions en accomplissant des choses certes politiquement incorrectes, mais bien en ligne dans la Convivence.

Nous avons ce faisant, pratiqué une sorte de discrimination positive en sollicitant pour l'accomplissement de ce travail des contributeurs de différentes appartenances communautaires, sociales et religieuses mais sans qu'à aucun moment les marques identitaires pour lesquelles ils ont été choisis ne puisse être le sujet de leur contributions. Et ce vivre ensemble scriptural, alors même qu'il était encore à l'état de projet, a trouvé des supporters. Parmi ces supporters figure notamment La Fondation Ruth et Alex Dworkin, qui sous l'égide du Congrès juif canadien – région du Québec, l'a soutenu financièrement. Au final, ce Spécial, dont il était fort à craindre qu'il ressemble à fourre tout et a une assemblée hétéroclite s'est révélé porteur, sans contestation et dans sa diversité, d'un seul et même message même si parfois il exprime des vérités qui peuvent blesser : nous sommes tous fait pour vivre ensemble, dans l'égalité et la solidarité.

Abdelghani Dades

De l'art de créer des problèmes là où il n'en existe pas Commissions déraisonnables

Par Avraham ElArar*

Le mois de décembre est la période pendant laquelle les sociétés célèbrent l'année qui vient de s'éteindre en invitant leurs employés avec leurs conjoints ou amis à un dîner, généralement payé par la compagnie. Ces célébrations connues comme «parties de Noël» ont malheureusement été rebaptisées «parties annuels» par certains politiciens très «attentifs» et des directeurs de ressource humaines politiquement corrects toujours prudents et soucieux de ne pas offenser les employés non-chrétiens. Ces mêmes employés non chrétiens, eux, continuent d'appeler ces événements «parties de Noël» par déférence d'une part envers ceux qui célèbrent cette fête au sens religieux mais aussi sous l'influence d'un sens inné de «l'accommodement raisonnable» particulièrement développé chez le nouvel immigrant. Dans deux compagnies, l'une montréalaise et l'autre sise à Vancouver, après avoir allumé la Hanoucah à la maison, je célèbre moi aussi ces «parties de Noël» où je savoure la chaleur de la convivialité et la stimulation intellectuelle de la diversité ainsi que le respect mutuel et l'accommodement raisonnable pour ceux qui se distinguent de soi même.

Des problèmes imaginés
Ignorant ces exemples de convivance interculturelles et voulant aveuglement résoudre un problème imaginé de cohabitation au Québec, le Premier

ministre Jean Charest, en citant plusieurs exemples d'accommodements «déraisonnable», a créée une commission de consultation co-présidée par le philosophe Charles Taylor et le sociologue Gérard Bouchard en février 2007, afin d'examiner les questions liées aux accommodements raisonnables consentis sur des bases culturelles ou religieuses. Cette commission qui devrait remettre un rapport détaillé avant le 31 mars 2008, s'est malheureusement transformée en lieu de réunion pour les fanatiques et xénophobes qui promeuvent publiquement des slogans anti-immigrants par leur rhétorique. Ce résultat malheureux est une conséquence de l'hypothèse erronée que l'accommodement raisonnable se nouent exclusivement entre la société hôte et les nouveaux immigrants, plutôt qu'entre tous les groupes de population, indépendamment de la chronologie de leur arrivée au Canada. Cette hypothèse ignore qu'en répondant à tous les critères d'acceptation pour être admis au Canada, les immigrants ont en fait réalisé leur «contrat» avec la société pré-établie ce qui les met en droit d'être traités dans l'égalité complète même avant le moment où ils deviennent des citoyens, une citoyenneté que d'ailleurs nombre d'entreprises concèdent à leurs employés avant même que les formalités administratives imposées par l'État ne soient accomplies.

Courant novembre, dans le cadre de ce cirque de l'accommodement raisonnable, on m'a demandé de répondre à une étude visant à savoir comment les sociétés se comportent envers leurs employés des minorités visibles. Entre autres, l'étude voulait savoir si la compagnie comptait dans son effectif une personne qualifiée responsable de la gestion des besoins des employés de minorités visibles et quel était la politique de la compagnie concernant les vacances religieuses.

J'ai réalisé a travers mes réponses que

* parce que les employés des deux compagnies que je cite plus haut, et dont l'effectif en personnel ne dépasse pas 150 personnes, étaient originaires de 20 pays différents (Cambodge, Canada, Birmanie, Chine, Fidji, France, Hong Kong, Inde, Israël, Italie, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Pakistan, Philippines, Taiwan, Tanzanie et Vietnam)

* parce que certains de ces employés étaient de confessions religieuses différentes (Bahai, Bouddhistes, Chrétiens, Confucianistes, Hindous, Juifs, Musulmans, Sikhs ou Taïstes)

* parce que ces employés occupent des positions de tous niveaux dans la hiérarchie de l'entreprise au seul critère de leurs mérite individuel, J'ai réalisé donc que ces deux compagnies, comme des milliers d'autres sans doute,

n'avaient pas besoin des personnes qualifiée responsables de gérer les besoins des employés de minorités visibles, qu'elles n'avaient aussi et surtout nul besoin d'une commission de consultation pour d'éventuels accommodements raisonnables. Grâce a la diversité, ces entreprises ce sont incontestablement immunisées contre la bigoterie exprimée pendant certaines des audiences de la commission Bouchard-Taylor.

À contrario, Il est donc déraisonnable pour un pays comme le Canada, qui maintient déjà très hautes les barrières de l'admission sur son territoire, de vouloir renégocier son contrat social avec ses nouveaux immigrants, alors que ceux-ci avaient répondu à tous les critères d'admission qui leur étaient imposés pour pouvoir s'installer dans telle ou telle province. Et il est très déraisonnable aussi de créer une commission de consultation n'importe où au Canada qui au lieu de célébrer notre diversité sème plutôt la discorde. Toutes ces considérations ne m'empêcheront cependant pas de nous souhaiter à tous, heureuses fêtes, Hanoucah, Aid al-Adha et Noël, de souhaiter surtout que la lumière soit et qu'elle éclairent les cœurs de tous les Canadiens sans distinction aucune.

***Homme d'affaires et militant de la convivance**

ALPHA BUREAUTECH

Vente et Entretien



**Photocopieuse
TOSHIBA
A partir de 699 \$**

**Télécopieur
TOSHIBA
A partir de 124 \$**



Garantie 6 mois

Service d'assistance personnalisé

Tél.: (514) 910-9869

CASA-TECNOLOGIE

Tél. : 514 315-5853
5518 Jean-Talon Est. St Leonard.
(coin Jean Talon - l'Assomption)
Ouvert 7/7

INFORMATIQUE ÉLECTRONIQUE

PRIX SPÉCIAUX

Intel Pentium 4 3.0 GHz, Mémoire 1G DDR2 HD 160 GB, Graveur DVD, Carte mere Asus, Ethernet /Sound/6, Port USB 329\$	 Intel Pentium Core 2 Duo Ethernet/ sound/6port usb, 2 GHz, Mémoire 1G DDR2, HD 160 GB, Graveur DVD Carte mere Asus 380\$
Dell Pentium 4 Tour Usagé G X 240 1.7 GHz - 512 MB, 20 GB Carte graphique 128 169\$	 Dell Pentium 4 Tour Usagé G X 270 2.8 GHz - 512 MB, 40 GB 235\$
 Viewsat Ultra Original : 179,99	 Sonicview 4000 : 169,99
 Captive work premium : 99,99	Assiette 90cm + LNB : 59,99
 Assiette 45cm + LNB : 39,99	 Récépteur Free To Air + Assiette 90 Cm + Installation : 189 \$

Réparation Éstimaion gratuite